UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS8040-30	L'ANTIQUITE
Numéro du cours	Titre du cours

A-2023	3	*MOODLE*
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

LE GUENNEC, MARIE-ADELINE	3705	le_guennec.marie-adeline@uqam.ca	A-6230
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANTE

Lundi, 13h30-14h30 ; mercredi, 13h-14h et sur RV (*Zoom* et local A-6230)



Jeune fille aux tablettes de cire et au stylet, dite « Sappho », fresque (Pompéi, *Regio* VI, avant 79 apr. J.-C.)
Naples, MANN, inv. 9084
(c) Marisa Ranieri PANETTA (dir.), *Pompeji. Geschichte, Kunst und Leben in der versunkenen Stadt*, Stuttgart, Belser, 2005, p. 181.

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 3
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 3
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 4
3.1 Formules pédagogiques 4
4 Sommaire des évaluations – Pondération 8
5 Calendrier du cours 9
6 Modalités du cours 14
6.1 Modalités de participation au cours 14
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 14
6.3 Modalités de remise des travaux 14
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 14
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 14
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 14
7 Bibliographie - Médiagraphie 15
7.1 Documentation obligatoire 15
7.2 Documentation complémentaire 15
8 Références 16
8.1 Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat 16
8.2 Document et Informations additionnelles 17
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 18
8.4 Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement 19
8.5 Compétences 20

1 DESCRIPTION DU COURS

Ce cours a pour objectif principal de débattre d'importants thèmes de l'historiographie de l'Antiquité proche-orientale et/ou classique. Toutefois, il ne s'agira pas d'offrir une vision générale de l'histoire de l'Antiquité ou de tous les problèmes historiographiques qu'elle soulève, mais d'aborder, approfondir et élargir certains thèmes polémiques (par exemple, le rapport entre histoire et mythe ou mémoire et oralité) susceptibles d'illustrer le potentiel, les limites et les nouveautés de la pratique historique. L'étudiant.e sera ainsi amené.e à s'interroger sur les problèmes particuliers que pose généralement l'étude des sociétés anciennes. Le cours permettra aussi, par des lectures ciblées, de favoriser la réflexion sur les relations « historiques » que nos sociétés occidentales entretiennent avec le passé.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Ce séminaire est ouvert aux étudiant.e.s historien.ne.s de cycles supérieurs (profil « recherche », profil « humanités numériques », profil « enseignement secondaire »), à la Maîtrise comme au Doctorat, quelle que soit leur période de spécialité. Il vise à enrichir et affiner leur culture historique, en les guidant dans la découverte de **l'Antiquité comme champ historiographique, à la rencontre des domaines traditionnellement assignés aux études anciennes et de leurs renouvellements documentaires, thématiques, méthodologiques et épistémologiques récents**.

Loin de constituer un champ historique à part, que certains jugent daté, voire « poussiéreux », l'étude de l'Antiquité se révèle en effet un **domaine dynamique et en constante évolution** : nous découvrirons notamment une historiographie qui sait s'approprier les cadres et les thèmes les plus actuels de l'enquête historique, y compris initialement développés pour d'autres périodes (genre, sens et émotions, subalternité, mobilité, postcolonialisme et bien d'autres encore). La **réflexion épistémologique** occupera une place importante dans nos travaux, en raison du rapport très particulier des antiquisants au temps, reculé, à l'espace, non national, à la documentation, fragmentée, et aux méthodes, visant à tirer le meilleur parti de données peu nombreuses, lacunaires et non-continues, de leurs recherches. En définitive, le choix des thématiques, des lectures et des angles de discussion de la session visera à permettre aux étudiant.e.s de réfléchir à ce qu'a pu signifier, ce que signifie actuellement et ce que signifiera pour elles et eux, dans leurs propres recherches, « faire de l'histoire ancienne ».

Si le séminaire pourra toucher à l'**ensemble des civilisations qui forment l'Antiquité** dans l'acception traditionnelle de la période (à savoir les civilisations proche-orientales et méditerranéennes entre le IV^{e} millénaire av. J.-C. et le milieu du I^{er} millénaire apr. J.-C.), le programme de la session sera affiné en début de trimestre, en dialogue avec les membres du groupe, et en fonction de leurs profils et de leurs intérêts de recherche : on proposera, autant que possible, d'étendre le propos, de manière critique, à d'autres civilisations non-occidentales partageant l'existence d'une Antiquité, mais aussi s'intéresser à la manière dont la connaissance des périodes antiques a pu être construite et représentée à des moments ultérieurs de l'histoire. Les choix de lectures, de thématiques et d'exercices viseront à encourager au maximum la mise en relation des contextes antiques, dans une perspective d'histoire décloisonnée. **Aucun pré-requis en histoire ancienne** n'est imposé, mais on attendra, au niveau Maîtrise et plus encore Doctorat, que les étudiant.e.s se documentent avec précision sur les contextes abordés pour l'ensemble des activités prévues : des orientations de lecture seront données en ce sens par la professeure en début de session.

La lecture et le commentaire de textes majeurs de l'historiographie antiquisante accroîtront la familiarité des étudiant.e.s avec des approches historiques qui concernent souvent toutes les périodes ; ce sera également l'occasion de réfléchir à la manière de faire, de penser, d'écrire et de diffuser l'histoire, mais aussi d'en débattre. Dans ce but, la formation des étudiant.e.s aux compétences historiennes sera axée sur la pratique, essentielle mais complexe, du **bilan historiographique, par une découverte progressive de cet exercice qui les conduira progressivement du commentaire critique d'une contribution à la production d'un véritable état de l'art sur un sujet de leur choix touchant à l'Antiquité au sens large.**

À l'issue de la session, les étudiant.e.s :

1. auront approfondi leur **connaissance** des périodes antiques, de leurs sources, de leurs méthodes, et des orientations passées comme actuelles de la recherche en histoire ancienne, et plus largement en sciences de l'Antiquité ;
2. auront une meilleure perception des différentes formes que peut prendre la **production historiographique en sciences de l'Antiquité** : de l'habituelle production « papier » aux nouveaux médias ;
3. auront découvert une **gamme d'outils utiles à leur formation de spécialistes de l'Antiquité** (bases de données, catalogues, *corpora*, dictionnaires et manuels etc.) ;
4. auront exercé leurs habiletés en matière de réalisation de **recensions écrites et orales** de contributions scientifiques ;
5. se seront initié.e.s à (Maîtrise) ou perfectionné.e.s dans (Doctorat) la pratique du **bilan historiographique en histoire ancienne** ;
6. auront renforcé leur maîtrise de l'**écriture et de la prise de parole dans un contexte académique**, à un niveau correspondant aux attentes des cycles supérieurs.

Si la fréquentation de ce séminaire est indispensable pour les étudiant.e.s à la Maîtrise et au Doctorat dont le projet de recherche s'oriente vers les contextes antiques, les connaissances et habiletés historiographiques qu'il vise à développer peuvent servir à l'ensemble des jeunes chercheur.se.s en histoire. Pour les étudiant.e.s non spécialistes d'histoire ancienne, le choix de sujets ancrés dans leur période de spécialité mais touchant d'une manière ou d'une autre à la matière antique (ex. : l'humanisme et l'Antiquité, la naissance du tourisme archéologique, la question des restitutions d'œuvres d'art antiques etc.) sera non seulement possible, mais même très vivement encouragé, au profit d'un dialogue entre périodes enrichissant pour l'ensemble du groupe.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Le séminaire sera organisé par **grands questionnements, orientations et débats passés et actuels de la pratique historienne des Antiquisant.e.s.** L'enseignement visera à offrir aux étudiant.e.s les connaissances historiques et historiographiques indispensables pour s'approprier les sujets que nous aborderons, ainsi que les outils méthodologiques nécessaires pour apprendre à construire, individuellement et collectivement, un point de vue historiographique. Des **interventions de spécialistes invité.e.s** complèteront notre programme, permettant aux étudiant.e.s de découvrir des enquêtes de pointe en sciences de l'Antiquité, et d'échanger avec des chercheurs et chercheuses sur leur manière de faire de l'histoire. L'apprentissage sera fondé sur la **lecture** (de contributions scientifiques, de bilans historiographiques, de recensions) et sur la **pratique**, **écrite et orale**, de l'analyse critique et de la synthèse historiographique, au moyen d'exercices variés qui accompagneront l'étudiant.e tout au long de la session et lui permettront de perfectionner et de diversifier ses compétences.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

Les cours se tiendront **majoritairement en présentiel, en intégrant ponctuellement des temps de rencontre individuelle à distance et des plages de travail asynchrone en autonomie**.

Chaque mercredi, sauf indication contraire préalable de la professeure, nous nous retrouverons en classe entre **9h30 et 12h30**.Les séances « thématiques » intégreront des présentations de lectures suivies d'une discussion de groupe ; les séances « conférences » des interventions de spécialistes invité.e.s suivies d'un temps d'échanges : le reste de la plage horaire disponible pour chaque séance sera dédié, en mode synchrone ou asynchrone, à des orientations méthodologiques ou historiques et/ou à des préparations collectives ou individuelles pour les travaux de la session. Cette **structure souple** pourra être aménagée d'une séance à l'autre, en fonction des besoins et des intérêts des participant.e.s : de ce fait, le programme détaillé des séances sera susceptible d'évoluer par rapport à ce qui aura été fixé en début de semestre, mais toujours après discussion avec le groupe et suffisamment à l'avance pour permettre à chacun.e de s'organiser au mieux.

Les **ressources utilisées dans le cadre du cours** (notamment les lectures) seront déposées sur **la plateforme *Moodle*** du cours, que les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter très régulièrement (espace *Moodle* du séminaire disponible à partir du 28 août). Ce cours nécessite de disposer d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un ordinateur, de logiciels bureautiques et médias de base (traitement de texte, visionneur .pdf et lecteur vidéo du type VLC), ainsi que d'une connexion Internet de qualité moyenne, permettant un accès fluide au *Moodle* du cours et aux rencontres individuelles ou collectives à distance (*Zoom*).

Pour des informations utiles sur l'enseignement à l'UQAM, les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à consulter Étudier à l'UQAM. En cas de difficulté universitaire ou personnelle, les Services à la Vie Étudiante de l'UQAM offrent de nombreuses ressources et modalités de soutien : n'hésitez pas à les contacter.

SÉANCES « THÉMATIQUES » - COMPTE RENDU CRITIQUE À L'ORAL D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE (MAÎTRISE) OU D'UN PROGRAMME DE LECTURE (DOCTORAT) – 15%

a) Objectifs :

L'objectif de cet exercice est d'apprendre à **construire et à présenter efficacement à l'oral une analyse critique d'une contribution scientifique ou d'un programme de contributions scientifiques en histoire de l'Antiquité,** liés à la thématique de la séance concernée**.** L'étudiant.e devra être capable de rendre compte de manière critique de la démonstration d'un ou plusieurs auteurs et de resituer ces travaux au sein de débats historiographiques plus larges.

Une liste de textes à recenser sera proposée par la professeure pour chaque séance ; les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à suggérer d'autres contributions sur lesquels ils/elles souhaiteraient travailler.

b) Démarche :

- **Au niveau Maîtrise, l'exercice portera sur un article scientifique en histoire de l'Antiquité** (article de revue, d'ouvrage collectif, d'actes de colloque…) d'une quinzaine de pages minimum, **en anglais ou en français**.
- **Au niveau Doctorat**, **l'exercice portera sur l'ensemble du programme de lecture de la séance concernée**, soit deux à cinq articles scientifiques, pour un programme d'une centaine de pages environ, **en français ou en anglais** (pour les séances dont le programme dépasse les cent pages, une ou plusieurs références pourront être laissées de côté, **après discussion et accord de la professeure**)

Le compte rendu oral, d'une **durée de 15 minutes (Maîtrise) à 25 minutes (Doctorat)**, devra inclure les étapes suivantes :

- Maîtrise :
- s
- **Doctorat** :
- introduction, sous forme d'une présentation organisée du programme de lecture
- développement, proposant une comparaison critique entre les différences contributions et la place qu'elles occupent dans le programme de lecture (sources, approches, résultats etc.)
- conclusion, synthétisant les apports et les limites des contributions et leur place dans l'historiographie plus large du sujet;

La démarche propre à chacune de ces étapes sera présentée aux étudiant.e.s au début de la session, assortie d'activités destinées à leur permettre de se préparer au mieux à cet exercice, en tenant compte de leur niveau de compétence initial.

N.B. : les étudiant.e.s de Maîtrise peuvent, s'ils/elles le souhaitent, choisir la formule « Doctorat », et sont même encouragé.e.s à le faire si le calendrier des séances le permet, en particulier s'ils/elles maîtrisent déjà bien l'exercice du compte rendu. L'évaluation sera alors adaptée pour tenir compte de la différence d'avancement dans leur cheminement.

c) Évaluation :

Ce compte rendu oral sera pondéré à hauteur de **15%** de la note totale de la session. Le barème se répartira de la manière suivante : introduction : 25% ; développement : 40% ; conclusion : 20% ; précision et efficacité de la prestation orale (dont qualité de la langue française) : 15%. Le niveau d'exigence pour chacun de ces points d'évaluation sera bien sûr plus élevé pour les étudiant.e.s inscrit.e.s au Doctorat.

SÉANCES « THÉMATIQUES » - ANIMATION D'UNE DISCUSSION HISTORIOGRAPHIQUE COLLECTIVE – 10%

a) Objectifs :

L'objectif de cet exercice est d'apprendre à **organiser de manière intelligente et efficace une discussion collective impliquant l'ensemble du groupe-cours**. Il s'agira notamment, en s'appuyant sur le/les compte(s) rendu présenté(s) au cours de la séance, ainsi que sur l'ensemble des lectures proposées, d'organiser la **réflexion générale autour des enjeux historiographiques de chaque thématique retenue** pour l'histoire de l'Antiquité, tout en établissant, si cela semble pertinent, des ponts avec d'autres contextes historiques, et/ou d'autres disciplines.

b) Démarche :

Durant la séance « thématique », à la suite de la période de comptes rendus, la discussion sera prise en charge par un.e étudiant.e, pour une durée minimale de **20 minutes.** L'animateur/l'animatrice devra d'abord dégager en quelques minutes les enjeux historiographiques de la thématique de la séance. Il/Elle prendra ensuite en charge l'organisation de la parole collective, en (re)lançant la discussion par ses questions aux l'intervenant.e.s et au groupe. Les discussions seront réparties entre les participant.e.s en même temps que le programme des comptes rendus, en début de session : chaque étudiant.e pourra faire part de ses souhaits en la matière, mais il ne sera **pas possible d'animer la discussion d'une séance où l'on présente soi-même un compte rendu.**

La démarche propre à l'animation d'une discussion scientifique sera présentée aux étudiant.e.s au début de la session, assortie d'activités destinées à leur permettre de se préparer au mieux à cet exercice, en tenant compte de leur niveau de compétence initial.

c) Évaluation :

L'animation d'une discussion de groupe sera pondérée à hauteur de **10%** de la note totale de la session. Le barème se répartira de la manière suivante : synthèse des enjeux historiographiques de la thématique de la séance : 40% ; lancement puis entretien de la discussion : 45% ; précision et efficacité de la prestation orale (dont qualité de la langue française) : 15%. Le niveau d'exigence pour chacun de ces points d'évaluation sera bien sûr plus élevé pour les étudiant.e.s inscrit.e.s au Doctorat.

SÉANCES « CONFÉRENCES » : COMPTE RENDU ÉCRIT D'UNE DES INTERVENTIONS DE SPÉCIALISTES INVITÉ.E.S – 15%

a) Objectifs :

Cet exercice vise à évaluer la capacité des étudiant.e.s à **rendre compte d'une démarche de recherche spécialisée** et à la commenter à l'écrit.

b) Démarche :

En début de session, l'étudiant.e. choisira **une des quatre interventions de spécialistes** prévues pour sujet de son exercice (calendrier en préparation). Si cela s'avère nécessaire, la professeure se réserve le droit d'équilibrer la répartition des conférences entre les étudiant.e.s inscrit.e.s.

Le **compte rendu écrit de l'intervention** devra être réalisé dans les **2 semaines** après l'intervention choisie, et rendu via l'interface *Moodle* du cours. Ce compte rendu prendra la forme d'un texte de 3 à 4 pages (interligne, 1,5 pt.), suivant les règles de présentation du *Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique.* Il devra inclure les étapes suivantes :

- introduction, sous forme d'une présentation organisée de la conférence (intervenant.e, objet d'étude, problématique, sources et méthodes)
- développement, proposant un résumé précis de la démonstration de l'intervenant.e et de ses résultats
- conclusion, proposant un bilan critique de la contribution ainsi que sa place dans l'historiographie (de l'Antiquité et/ou générale), en s'appuyant notamment sur les lectures préparatoires proposées par le/la spécialiste invité.e.

Des consignes plus précises seront communiquées aux étudiant.e.s en début de session.

c) Évaluation :

Ce compte rendu écrit sera pondéré à hauteur de **15%** de la note totale de la session. Le barème se répartira de la manière suivante : introduction : 25% ; développement : 40% ; conclusion : 25% ; qualité de la langue française : 10%. Le niveau d'exigence pour chacun de ces points d'évaluation sera bien sûr plus élevé pour les étudiant.e.s inscrit.e.s au Doctorat.

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE – 40%

a) Objectifs :

Le bilan historiographique constitue une étape clé de toute démarche de recherche en histoire, qui invite à proposer un **état de l'art** (= un bilan des études existantes) sur un sujet donné, mais aussi, et surtout, à **situer sa propre enquête au sein de la** recherche passée, présente et à venir sur ce sujet. De ce fait, il s'agit d'un des attendus importants de la Maîtrise, puis du Doctorat en histoire, que les étudiant.e.s doivent apprendre à maîtriser durant leur parcours. Il s'agira notamment pour eux/elles de comprendre, et de mettre en pratique, le fait que le bilan historiographique ne se limite pas à réunir puis résumer en les juxtaposant un ensemble de contributions sur une thématique commune, mais bien de **proposer, à partir d'une question de recherche initiale, une démonstration visant à identifier les lignes directrices d'un champ historiographique et à en peser les apports et les limites, de manière précise et argumentée, en prenant position au sein de ce champ**. Pour les accompagner dans cette démarche d'apprentissage, une part importante de l'évaluation de la session sera donc dévolue à la production d'un **bilan historiographique sur un sujet de leur choix, ayant trait à l'Antiquité au sens large**.

b) Démarche :

Chaque étudiant.e. pourra choisir le sujet de son bilan historiographique (thématique et période de l'Antiquité, ou de l'étude / de la réception de l'Antiquité à une période ultérieure de l'histoire), avec pour seule condition que **ce sujet soit différent de son projet de Maîtrise ou de Doctorat**. Dans la mesure où le temps à consacrer à l'exercice, et le nombre de contributions à inclure, seront limités (cf. *infra*), on encouragera les étudiant.e.s à ne pas s'arrêter à des thématiques très larges et/ou très étudiées, pour laquelle la production bibliographique à prendre en compte risque d'être innombrable (ex. : la cité-État grecque, l'armée romaine…), mais à resserrer le périmètre de leur enquête pour gagner en cohérence. La première étape du bilan historiographique visera d'ailleurs à identifier le sujet le plus adapté en ce sens, en bénéficiant pour cela des conseils de la professeure.

Plus précisément, l'exercice se déroulera en trois temps, répartis à différents moments de la session (cf. calendrier *infra*) :

- **Maîtrise** :
- identification du **sujet du bilan historiographique**, sous la forme d'un titre, d'un paragraphe problématisé justifiant le choix du sujet, et d'une bibliographie indicative de 3 à 5 titres ;
- **bibliographie commentée**, incluant au moins 5 contributions scientifiques (articles scientifiques, chapitres, monographies, pour un programme de lecture de 100 pages minimum), en français **et/ou** en anglais, allemand, italien, et proposant une question de recherche à laquelle le bilan historiographique visera à répondre ;
- **bilan historiographique final**, sous la forme d'une synthèse rédigée de 10 à 12 pages interligne 1,5 pt. (+ notes de bas de page), auxquelles s'ajoutent la page de titre, la table des matières, la bibliographie finale etc.

- **Doctorat** :
- identification du **sujet du bilan historiographique**, sous la forme d'un titre, d'un paragraphe problématisé justifiant le choix du sujet, et d'une bibliographie indicative de 5 à 8 titres ;

- **bibliographie commentée,** incluant au moins 8 contributions scientifiques (articles scientifiques, chapitres, monographies, pour un programme de lecture de 150 pages minimum), en français **et** en anglais, allemand ou italien et proposant une question de recherche à laquelle le bilan historiographique visera à répondre ;
- **bilan historiographique final**, sous la forme d'une synthèse rédigée de 12 à 15 pages interligne 1,5 pt. (+ notes de bas de page), auxquelles s'ajoutent la page de titre, la table des matières, la bibliographie finale etc.

Des consignes plus précises pour chacun de ces attendus seront communiquées aux étudiant.e.s en début de session.
Chaque étape du travail sera présentée selon les règles du *Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique.* On attendra de la part des étudiant.e.s une **grande rigueur** dans le respect des **règles typographiques et surtout bibliographiques**, qui, à ce stade de leur parcours aux cycles supérieurs, doivent être parfaitement maîtrisées, ainsi que dans la qualité de leur écriture.

c) Évaluation :
Les trois étapes devront être rendues via l'espace *Moodle* du cours, en respectant le calendrier suivant :
- étape 1 (sujet) : **18/10/23** (20h)
- étape 2 (bibliographie commentée) : **15/11/23** (20h)
- étape 3 (bilan historiographique final) : **19/12/23** (20h)

Les **étapes 1 et 2** feront l'objet d'une rétroaction rapide de la part de la professeure, pour permettre aux étudiant.e.s de progresser en vue de la remise suivante ; à la suite de l'étape 1, des **rendez-vous individuels** seront organisés pour permettre de faire le point de manière plus personnalisée sur la proposition de chaque étudiant.e. Un barème détaillé de chaque partie de l'exercice sera communiqué en début de session aux étudiant.e.s, avec les attendus du travail à réaliser. Ce barème, ainsi que le niveau d'exigence, varieront entre la Maîtrise et le Doctorat.

NOM DE L'EXERCICE : PARTICIPATION ACTIVE AU SÉMINAIRE (TOUT AU LONG DE LA SESSION) – 20%

a) Objectifs :
La prise en compte de la participation active au séminaire vise à valoriser au maximum l'**implication, sous toutes ses formes**, des étudiant.e.s dans les travaux du groupe, tout au long de la session.

b) Démarche :
La valorisation de la participation active tiendra compte, par exemple, de la participation aux discussions collectives, l'implication dans le programme du séminaire, l'écoute attentive, l'assiduité, les conseils de lectures, les retours sur la méthode etc. Son évaluation débutera à partir de la séance du **20/09** incluse.

c) Évaluation :
La participation active au séminaire sera évaluée à hauteur de **20%** de la note totale de l'étudiant.e. Le niveau d'exigence sera bien sûr plus élevé pour les étudiant.e.s inscrit.e.s au Doctorat.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS – PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Compte rendu oral d'un article scientifique (Maîtrise) / d'un programme de lecture (Doctorat)	**15%**	**Choix parmi les séances « thématiques »** (04/10, 11/10, 08/11, 15/11, 29/11, 13/12)
Animation d'une discussion historiographique	**10%**	**Choix parmi les séances « thématiques »** (04/10, 11/10, 08/11, 15/11, 29/11, 13/12)
Compte rendu écrit d'une intervention de spécialiste invité.e	**15%**	**Choix parmi les séances « conférences »** (27/09, 26/10, 22/11, 06/12) **- 2 semaines après l'intervention choisie**
Bilan historiographique – sujet au choix	**40%**	**18/10** (étape 1 : choix du sujet : 5%) **15/11** (étape 2 : bibliographie commentée : 10%) **19/12** (étape 3 : bilan définitif : 25%)
Participation active au séminaire	**20%**	**Tout au long de la session, à partir du 20/09**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant/après la séance
1	06/09/23	**Séance introductive** : Tour de table ; présentation du séminaire ; exploration du programme et des lectures ; ressources utiles ; visite des locaux de recherche Discussion de groupe : *l'histoire ancienne est-elle une histoire comme les autres ?* **À noter** : discussion de l'entente d'évaluation	**Références préparatoires** : Plan de cours François Hartog, « Introduction. Histoire ancienne et histoire », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 37, n°5-6, 1982, p. 687-696. Charlotte Baratin, « Des Antiquaires aux Sciences de l'Antiquité : l'histoire ancienne sur le métier », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, vol. 7, 2011, mis en ligne le 3 mars 2011. Exploration autonome de l'espace *Moodle* du cours
2	13/09/23	**Compte rendu scientifique et bilan historiographique en histoire ancienne : résumé, compilation, discussion critique ?** Explorer et discuter différentes plateformes et types de comptes rendus scientifiques ; réfléchir sur les formes et les objectifs du bilan historiographique ; connaître plus en détails les attendus des travaux de la session ; découvrir des outils de recherche en Sciences de l'Antiquité **À noter** : mise au vote de l'entente d'évaluation	**Références préparatoires** : Fabrice Cahen, « Comment lire intelligemment une publication scientifique », Carnet Hypothèses *Devenir historien.ne*, mis en ligne le 10 janvier 2016. Émilien Ruiz et Clara Chevalier, « Comment (et pourquoi) écrire un compte rendu de lecture ? », Carnet Hypothèses *Devenir historien.ne*, mis en ligne le 29 septembre 2011. Francisco Bellosillo et Felipe Brandi, « Présentation », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, vol. 7, 2011, mis en ligne le 20 avril 2011. Sélection de comptes rendus en histoire de l'Antiquité Fiches d'attendus des exercices de compte rendu (écrit et oral), de discussion et de bilan historiographique
3	20/09/23	**Séance « thématique » 1** : **« Faire flèche de tout bois » ? Enjeux et écueils du croisement documentaire en histoire ancienne** **Programme de lecture** : Marie-Françoise Besnier, « Les Archéologues à la recherche d'un mythe : les découvertes des jardins suspendus de Babylone », dans Éric Perrin-Saminadayar (dir.), *Rêver l'archéologie au XIXe siècle : de la science à l'imaginaire*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, coll. « Centre Jean-Palerne » n°23, p. 297-323. Jean-Pierre Guilhembet, « Normes romaines et résidences pompéiennes : remarques historiographiques », dans Lorenza Barnabei et Marie-Odile Charles-Laforge (dir.), *Contributi di archeologia vesuviana III. La norme à Pompéi. Ier s. avant - Ier s. après J.-C., colloque de Lyon 17/11/2004,* Rome, L'Erma di	**Références préparatoires** : Mathilde Carrive, Marie-Adeline Le Guennec et Lucia Rossi, « Introduction. Des fragments et des traces : un passé en lambeaux », Anne-Françoise Jaccottet, « Réflexion liminaire. Vous avez dit ‘'sources''? Pluridisciplinarité et documents antiques », dans Mathilde Carrive, Marie-Adeline Le Guennec et Lucia Rossi (dir.), *Aux sources de la Méditerranée antique. Les sciences de l'Antiquité entre renouvellements documentaires et questionnements méthodologiques*, Aix-en-Provence, PUP, coll. « Héritages méditerranéens », 2014, p. 7-12 et p. 13-24.

		Bretschneider, coll. « Studi della Soprintendenza archeologica di Pompei » n°21, 2007, p. 93-107. Nadav Na'aman, « La Bible à la croisée des sources », *Annales. Histoire. Sciences sociales*, vol. 58, n°6, 2003, p. 1321-1346. Isabelle Régen, « Littérature funéraire égyptienne : archéologie du rituel et transmission iconotextuelle », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses*, vol. 128, 2021, mis en ligne le 12 juillet 2021 ; *Id.*, « « When a Book of the Dead Text does not match Archaeology: the case of the protective Magical Bricks (BD 151) », *British Museum Studies in Ancient Egypt and Sudan*, vol. 15, 2010, p. 267-278. **À noter** : finalisation de la répartition des comptes rendus écrits et oraux et des animations de discussion	
4	27/09/23	**Séance « conférence » 1** Intervention de Jean-Manuel Roubineau, U. Rennes 2 – Tempora : « Sport antique et culture visuelle : l'apport des scènes athlétiques sur vase » Plage de travail encadré sur le sujet du bilan historiographique des étudiant.e.s	**Références préparatoires** : Jean-Paul Thuillier, « L'histoire du sport antique », dans Thierry Terret et Tony Froissart (éd.), *Le sport, l'historien et l'Histoire*, Reims, ÉPURE, 2013, p. 37-51.
5	04/10/23	**Séance « thématique » 2. Inter/pluridisciplinarité en sciences de l'Antiquité, jusqu'à quel point ? L'exemple de l'histoire environnementale du monde romain** **Programme de lecture** : Benoît Rossignol et Sébastien Durost, « Volcanisme global et variations climatiques de courte durée dans l'histoire romaine (Ier s. av. J.-C. – IVe s. ap. J.-C.) : leçons d'une archive glaciaire (GISP2) », *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, vol. 54, n°2, 2007, p. 395-438. Kyle Harper, « Le jour du jugement dernier », *Comment l'Empire romain s'est effondré. Le climat, les maladies et la chute de Rome*, trad. de l'anglais par Philippe Pignarre, Paris, La Découverte, 2019 (1e édition en anglais : *The Fate of Rome*, Princeton, Princeton University Press, 2017), p. 379-434 ; p. 465-471.	**Référence préparatoire** : Adam Izdebski *et al.*, trad. Antoine Heudre, « L'émergence d'une histoire environnementale interdisciplinaire. Une approche conjointe de l'Holocène tardif », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 77, n°1, 2022, p. 11-58.

6	11/10/23	**Séance « thématique » 3. Histoire ancienne et comparatisme : peut-on (doit-on) « comparer l'incomparable » (M. Détienne) ?** **Programme de lecture** : Marcel Détienne, « Construire des comparables », *Comparer l'incomparable*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La Librairie du XXe siècle », 2000, p. 9-15, 41-58. Florence Dupont, avec Pauline Colonna d'Istria et Sylvie Taussig, « Pour un nouvel usage des cultures anciennes », *L'Antiquité, territoire des écarts. Entretiens avec Pauline Colonna d'Istria et Sylvie Taussig*, Paris, Albin Michel, coll. « Itinéraires du savoir », 2013, p. 111-155. Jean-Claude L'Herbette et Isabelle L'Herbette-Jaillard, « Prédynastique et Arts Premiers. Multiples aspects d'une comparaison », *Archéo-Nil. Revue de la société pour l'étude des cultures prépharaoniques de la vallée du Nil*, vol. 22, 2012, p. 8-22. Nathan Rosenstein, « War, State Formation, and the Evolution of Military Institutions in Ancient China and Rome », dans Walter Scheidel (dir.), *Rome and China : Comparative Perspectives on Ancient World Empires*, Oxford, New York, Oxford University Press, coll. « Oxford Studies in Early Empires », 2009, p. 24-51.	**Référence préparatoire** : Jean-Marie Hannick, « Brève histoire de l'histoire comparée », dans Guy Jucquois et Christophe Vielle (éd.), *Le comparatisme dans les sciences de l'homme. Approches pluridisciplinaires*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Méthodes en Sciences humaines », 2000, p. 301-327.
7	18/10	Travail en autonomie sur le sujet du bilan historiographique	**À noter** : remise du sujet du bilan historiographique (20h)
8	26/10/23	**Séance « conférence » 2** Intervention de Mathieu Engerbeaud, Aix-Marseille Université – Centre Paul-Albert Février, « Histoire et mémoire des défaites de la conquête romaine »	
8bis	23-27/10/23 (plusieurs créneaux au choix)	**Sur *Zoom*** Rencontres individuelles avec les étudiant.e.s autour de leur projet de bilan historiographique Travail asynchrone sur la bibliographie commentée	
9	01/11/23	**Semaine de lecture**	
10	08/11/23	**Séance « thématique » 4. Concepts anciens, concepts modernes. État, organisations et expériences politiques dans les mondes anciens** **Programme de lecture** : Christophe Badel, « La *dignitas* à Rome : entre prestige et honneur (fin de la République », dans Frédéric Hurlet, Isabelle Rivoal et Isabelle Sidéra (dir.), *Le prestige. Autour des formes de la différenciation sociale*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques de la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, René Ginouvès » n°10, 2014, p. 107-118. Laurent Capdetrey, « Les chemins de l'État antique : l'exemple des royaumes hellénistiques », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, vol. 134, 2017, p. 21-40. Jean-Jacques Glassner, avec Morgens Trolle Larsen, « Les petits États mésopotamiens à la fin du 4e et au cours du 3e millénaire », dans Morgen H. Hansen (dir.), *A Comparative Study of Thirty City-*	**Références préparatoires** : Vincent Azoulay, « Repolitiser la cité grecque, trente ans après », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 69, n°3, 2014, p. 689-719. Nicole Loraux, « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain*, vol. 27, n°1, 1993, p. 23-39. Claudia Moatti, « Introduction. De l'artéronomie ou de la pluralité en histoire », Res publica. *Histoire romaine de la chose publique*, Paris, Fayard, coll. « Ouvertures », 2018, p. 7-22.

		State Cultures : An Investigation, Copenhagen, Kongelige Danske Vindenskabernes Selskab, coll. « Historisk-filosofiske skrifter », 2000, p. 35-53. Paulin Ismard, « Le simple corps de la cité. Les esclaves publics et la question de l'État grec », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 69, n°3, 2014, p. 723-751.	
11	15/11/23	**Séance « thématique » 5** : **Nouveaux paradigmes et paradigmes renouvelés en sciences de l'Antiquité. L'exemple du genre** **Programme de lecture** : Dimitri Labourie, « Les statues du roi pendant la corégence avec Hatshepsout », *La statuaire de Thoutmosis III. Essai d'interprétation d'un portrait royal dans son contexte historique*, Liège, Centre informatique de philosophie et lettres, coll. « *Aegyptiaca loediensia* » n°5, 1998, p. 591-624. Bernard Legras, « Les contrats de mariage grecs dans l'Égypte ptolémaïque : de l'histoire des femmes à celle du genre », dans Violaine Sebillote Cuchet et Nathalie Ernoult (dir.), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll « Histoire ancienne et médiévale » n°90, 2007, p. 109-121. Gabriella Pironti, « Des dieux et des déesses : le genre en question dans la représentation du divin en Grèce ancienne », dans Sandra Boehringer et Violaine Sebillote Cuchet (dir.), *Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique*, Paris-Athènes, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Daedalus, coll. « Métis / Hors série », 2013, p. 155-167. John Scheid, « D'indispensables "étrangères" : les rôles religieux des femmes à Rome », dans Pauline Schmitt-Pantel (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Vol 1. L'antiquité*, Paris, Plon, 1990, p. 495-536 et p. 669-673. Violaine Sebillote Cuchet, « Citoyens et citoyennes dans la cité grecque classique. Où joue le genre ? », *Tempo (Brazil)*, vol. 21, n°38, 2015, p. 281-299.	**Références préparatoires** : Violaine Sebillote Cuchet, « Les antiquistes et le genre », et Claudine Leduc, « Conclusion : de l'histoire des femmes à l'histoire du genre », dans Violaine Sebillote Cuchet et Nathalie Ernoult (dir.), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll « Histoire ancienne et médiévale » n°90, 2007, p. 11-26 ; p. 303-312. **À noter** : remise de la bibliographie commentée (20h)
12	22/11/23	**Séance « conférence » 3** Intervention de Ségolène Maudet, Le Mans Université – CReAAH : « Comment faire de l'histoire économique avec des tombes et un SIG : le cas de la Campanie archaïque (VIII^{e}-VI^{e} siècles av. J.-C.) »	**Références préparatoires** : À venir
13	29/11/23	**Séance « thématique » 6. Mondes anciens, histoire globale et histoires connectées : apports et limites d'un « jeu d'échelles »** **Programme de lecture** : Corinne Bonnet, « Entre global et local : l'empire d'Alexandre et ses dynamiques ''religieuses'' en Phénicie », *Diogène*, vol. 256, n°4, 2016, p. 13-27. Josephine Crawley Quinn, « Un Melqart méditerranéen », *À la recherche des Phéniciens,* trad. de l'anglais par Philippe Pignarre, Paris, La Découverte, 2019, p. 159-180 et p. 311-316 (1^{e} édition en anglais : *In Search of the Phoenicians*, Princeton, Princeton University Press, coll. « Miriam S. Balmuth Lectures in Ancient History and Archaeology », 2018). William J. Mack, « Proxeny Networks. The Horizons of *Poleis* », *Proxeny and Polis : Institutional Networks in the Ancient Greek World*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford Studies in	**Références préparatoires** : Caroline Douki et Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? Introduction », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 54, n°4-bis, 2007, p. 7-21. David Abulafia, « Mediterranean History as Global History », *History and Theory*, vol. 50, n°2, 2011, p. 220-228.

		Ancient Document Series », 2015, p. 148-156, p. 164-182, p. 188-189 (extraits). Ekaterina Nechaeva, « International Political Hospitality and Non-Hospitality in Late Antiquity : High-Profile Strangers between Asylum and Extradition », dans Claire Fauchon-Claudon et Marie-Adeline Le Guennec (dir.), *Hospitalité et régulation de l'altérité dans l'Antiquité méditerranéenne*, Bordeaux, Ausonius, coll. « Scripta Antiqua » n°156, 2022, p. 235-247. Maurice Sartre, « De l'or pour l'Inde ? », *Le Bateau de Palmyre. Quand les mondes anciens se rencontraient. VI^e^ siècle av. J.-C. / VI^e^ siècle ap. J.-C.*, Paris, Tallandier, 2021, p. 137-165, p. 280-284. **À noter** : évaluation des enseignements par les étudiant.e.s	
14	06/12/23	**Séance « conférence » 4** : Intervention de Cloé Caron, Université de Genève – Unité d'égyptologie et de copte: « La matière primordiale nommée le Nou(ou) dans les Textes des Pyramides : perspective historiographique et problématique de spatialisation »	**Références préparatoires** : À venir
15	13/12/23	**Séance « thématique » 7. Les sciences de l'Antiquité entre recherche, éthique et politique : le destin des collections archéologiques passées, présentes et futures** **Programme de lecture** : Yannis Hamilakis, « Stories from Exile : Fragments from the Cultural Biography of the Parthenon (or "Elgine) Marbles », *World Archaeology,* vol. 31, n°2, 1999, p. 303-320. Donald M. Reid, « Egyptology under Ismail. Mariette, al-Tahtawi, and Brugsch, 1850-1882 », *Whose Pharaohs ? Archaeology, Museums and Egyptian National Identity from Napoleon to World War I*, Berkeley, University of California Press, 2002, p. 93-136. Alice Stevenson, « Legacies and Futures (1970-) », *Scattered Finds : Archaeology, Egyptology and Museums*, Londres, UCL Press, 2019, p. 217-252. **Table ronde conclusive**	**Références préparatoires** : Didier Viviers, « La genèse d'une discipline : archéologie et identités », « L'archéologie comme *soft power* », *Usages et enjeux des patrimoines archéologiques. Entre science et politique*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, coll. « L'Académie en poche », 2018, p. 19-86. **À noter** : remise du bilan historiographique (**19/12**, 20h)

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Sauf évolution des consignes sanitaires, ce cours sera dispensé **en présentiel**. La disponibilité des participant.e.s pour la totalité de la plage horaire prévue pour le cours (les mercredis de 9h30 à 12h30) est requise, sauf lorsqu'une partie ou totalité des travaux seront à réaliser de manière asynchrone. En cas de contraintes, ponctuelles ou régulières, d'étudiant.e.s, nous pourrons réfléchir à des aménagements pour leur permettre de s'investir pleinement dans la vie du séminaire. On se référera à la section 3.1, ainsi qu'au calendrier (section 5), pour une présentation plus détaillée de la formule pédagogique du cours et de l'organisation des séances.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques. Pour les cycles supérieurs, vous référer également au Règlement nº 8 des cycles supérieurs.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques. Pour ce séminaire, les travaux devront être remis dans les espaces de dépôt correspondants sur *Moodle*, en format .doc ou .odt : **aucun travail ne sera accepté par courriel ou sous forme imprimée**.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux seront rendus via l'espace de dépôt correspondant sur *Moodle*.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour l'enseignement HIS 8040-30, est fixée à la **13e séance de la session A-2023 (soit le 29/11/23).** Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Veuillez vous référer au guide de présentation de la bibliographie : *Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique*

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

La liste des lectures à faire avant chaque séance, ainsi que les programmes des lectures thématiques sur lesquels s'appuieront les interventions des étudiant.e.s seront communiqués aux étudiant.e.s inscrit.e.s d'ici le début de la session, et disponibles via l'espace *Moodle* du cours (numérisation ou lien vers une ressource en ligne).

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Les ouvrages mentionnés dans cette bibliographie sont tous disponibles dans les bibliothèques de l'UQAM et/ou en ligne (*Open Access* ou accès institutionnel via le Service des bibliothèques de l'UQAM). Les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter https://bibliotheques.uqam.ca/info-trimestre/ pour des informations sur le fonctionnement des bibliothèques durant la session d'automne 2023.

D'ici le début de la session, les étudiant.e.s pourront utilement consulter une introduction générale à l'enquête historique, ses méthodes et ses approches. Par exemple :

BÉRARD, Reine-Marie, GIRAULT Bénédicte et Catherine RIDEAU-KIKUCHI (dir.), *Initiation aux études historiques*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2020, 456p. [consultable et téléchargeable gratuitement en ligne via la plateforme Numérique Premium].
PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, coll. « Points », n˚ 225, 330p.

Il serait pertinent de préparer le programme de la session par la lecture d'un ou plusieurs essais dans lesquels des spécialistes de l'Antiquité réfléchissent à la conception de l'histoire, de ses méthodes et de ses pratiques pour leur champ ou pour des historiens précis. Par exemple :

COURNARIE, Paul et Pascal Montlahuc (dir.), *Comment Paul Veyne écrit l'histoire. Un roman vrai*, Paris, PUF, 2023 (sous presse).
FINLEY, Moses I., *Sur l'histoire ancienne. La matière, la forme et la méthode*, trad. de l'anglais par Jeannie Carlier, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1987, 213p.
HARTOG, François *et al.* (dir.), *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*, Paris, La Découverte, 2007, coll. « Textes à l'appui », 227p.
MARROU, Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1975, 6e éd., coll. « Points. Histoire » n° 21, 318p.
VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire. Augmenté de : Foucault révolutionne l'histoire*, Paris, Seuil, 1978, coll.« Points. Histoire », n˚ 40, 242p.

VIDAL-NAQUET, Pierre avec Dominique Bourel et Hélène Monsacré, *L'histoire est mon combat*, Paris, Albin Michel, 2006, 219p.

D'autre part, les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter régulièrement en cours de session un ou plusieurs manuels/dictionnaires d'historiographie générale, qui leur seront particulièrement utiles pour mettre en perspective les travaux historiques des Antiquisants que nous aborderons lors de nos rencontres :

OFFENSTADT, Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? : histoire-géographie » n° 3933, 2011, 127p.
DELACROIX Christian *et al*. (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Histoire » n°179-180, 2010, 2 vol.
POIRRIER Philippe, *Introduction à l'historiographie. Cours-Documents-Entraînement*, Paris, Belin, coll. « Atouts histoire », 2009, 191p.
SALES Véronique (dir.), *Les Historiens*, Paris, Armand Colin, 2003, 349 p.

Sur l'espace *Moodle* du cours, qui sera disponible fin août, les étudiant.e.s trouveront des orientations bibliographiques en histoire de l'Antiquité proche-orientale et méditerranéenne, afin de leur permettre de rafraîchir ou de compléter leurs connaissances des périodes et espaces de l'Antiquité abordés durant le séminaire.

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **:**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	

8.4 POLITIQUE Nº 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE Nº 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.

Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable